



## PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction départementale déléguée  
de la Cohésion Sociale du Bas-Rhin

Strasbourg, le 19 mars 2018

Service Ville Jeunesse Sport  
Mission Ville

Réf. :

Dossier suivi par : Sylvie SCHOENNAHL

Téléphone : 03.88.76.78.58

[sylvie.schoennahl@bas-rhin.gouv.fr](mailto:sylvie.schoennahl@bas-rhin.gouv.fr)

### COMPTE-RENDU

#### EVENEMENT DE LANCEMENT – PLATEFORME DEPARTEMENTALE DE MAITRISE DU FRANÇAIS

Lundi 29 janvier 2018 de 14h15 à 17h15

CSC Victor Schoelcher - Cronembourg

#### **MOT D'ACCUEIL par Corinne Gautherin, Directrice Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale du Bas- Rhin**

L'apprentissage de la langue française participe au sentiment d'appartenance au pays qui permet de s'imprégner des valeurs et de la culture du pays. C'est aussi une clé d'insertion professionnelle. L'apprentissage du français est une préoccupation au niveau national : il existe une délégation interministérielle à la langue française pour la cohésion sociale. Monsieur Lepaon, délégué interministériel, devait nous rejoindre mais il a été retenu à Mulhouse.

La démarche de plateforme d'apprentissage dans le Bas Rhin a une dimension expérimentale qui est suivie par le niveau national.

Il y a une forte proportion de population d'origine étrangère dans le département du Bas-Rhin. L'offre de formation y est importante, mais peu coordonnée et il n'y a pas de suivi des parcours de ces publics. Les objectifs de cette plateforme sont notamment :

- d'aboutir à une offre de formation coordonnée, lisible et facile d'accès
- de professionnaliser les acteurs de terrain.

Le partenariat institutionnel entre l'Etat, l'Eurométropole de Strasbourg, le Conseil Départemental du Bas-Rhin et la CAF a permis de dégager un programme d'actions autour de l'animation des réseaux d'acteurs pour la construction de parcours cohérents, la professionnalisation des acteurs et la création d'un parcours numérique à destination des usagers.

#### **INTRODUCTION par Nadia Idiri, Sous-Préfète, chargée de la politique de la ville et Secrétaire Générale Adjointe de la Préfecture du Bas-Rhin**

La maîtrise de la langue française est importante. En effet, les valeurs de la République n'ont pas de sens si elles ne sont pas partagées. Ainsi, notre pays a fait le choix de l'intégration des populations d'origine étrangère par opposition au communautarisme.

La plateforme permet de rassembler les moyens communs aux partenaires afin d'être plus efficace. Elle permet de clarifier la manière de mettre en œuvre les actions en faveur du public dans un objectif de plus grande efficacité. L'inclusion sociale nécessite de maîtriser la langue et l'écrit.

L'objectif est de rendre les gens autonomes, tout autant les plus jeunes que les seniors. Il convient d'éviter le repli sur soi et l'isolement. Mme Idiri rappelle l'importance de d'agir ensemble afin de pouvoir proposer des actions qui ont un sens et qui sont évaluables. Les retours d'expérience des personnes apprenantes et la capacité de ces personnes à utiliser notre langue seront des indicateurs de réussite. Mme Idiri fait un parallèle avec l'apprentissage de la langue allemande : les entreprises allemandes demandent aux travailleurs transfrontaliers de comprendre aussi la culture et non pas seulement la langue. Ainsi, les apprenants du français doivent aussi apprendre la manière de vivre ensemble et de travailler en France.

## **POWERPOINT DE PRESENTATION DES AXES D'INTERVENTION DE LA PLATEFORME**

### **Enjeux et objectifs de la plateforme : Mme Lejeune, Coordinatrice Pôle Appui aux Politiques publiques, GIP FCIP Alsace - CAFOC**

Parmi les personnes d'origine étrangère qui arrivent en France ou qui y résident déjà, une partie non négligeable est peu autonome et a un faible niveau d'éducation et de qualification. Ces publics sont donc particulièrement exposés à des difficultés d'intégration multiples :

- difficultés conséquentes d'accès aux droits,
- freins à l'insertion sociale et professionnelle
- obstacles à l'exercice de la parentalité etc.

En mai 2017, la Direction départementale déléguée de la cohésion sociale a souhaité mettre en place une instance multi-partenariale de concertation et de pilotage : le Comité départemental de maîtrise de la langue française, qui regroupe les principaux acteurs institutionnels concernés par ces problématiques : Direction départementale déléguée de la cohésion sociale, Conseil Départemental, CAF, Ville et Eurométropole, Ministère de l'Education nationale, Région Grand Est. Une mission d'appui opérationnel a été confiée au GIP FCIP Alsace, Pôle Appui aux Politiques Publiques du CAFOC (Centre Académique de Formation Continue).

Le GIP FCIP intervient en support technique pour mettre en œuvre les actions validées par le Comité, jouer le rôle d'interface entre les institutions et le terrain, et apporter un avis consultatif sur les sujets traités.

### **Les parcours d'apprentissage en français :**

On constate que les publics d'origine étrangère sont en général plutôt demandeurs et motivés pour parvenir à une situation d'intégration satisfaisante. Un grand nombre arrive dans le Bas-Rhin avec un niveau de français faible, et bénéficie des cours de l'OFII (pratiquement un signataire sur deux du Contrat d'intégration républicaine en 2016 a eu une prescription pour une formation linguistique).

Les formations obligatoires de l'OFII mènent jusqu'au niveau A1 (niveau introductif ou de découverte), insuffisant pour viser une réelle insertion sociale et professionnelle.

Les suites de parcours sont donc nécessaires. Or, dans l'EMS en tout cas, le paysage de la formation linguistique de proximité est riche mais il manque de lisibilité, du fait de la multiplicité des types d'actions et de leur accessibilité conditionnée au statut des publics.

Il en résulte des parcours d'apprentissage peu structurés et constitués d'alternance entre des périodes en cours et des périodes de rupture avec une stagnation voire une diminution du niveau atteint par manque de continuité dans l'apprentissage et dans la pratique.

L'objectif de l'animation de réseau est de piloter et de coordonner le financement et l'offre de formation, pour rendre les parcours plus efficaces et lever les freins à l'intégration personnelle, sociale et professionnelle.

### **Axe 1 : l'animation des réseaux d'acteurs**

Il s'agit de constituer et d'animer plusieurs groupes de travail territoriaux dans 4 zones du département : EMS, nord, ouest, sud.

En s'appuyant sur les réseaux existants: structures de la formation linguistique, partenaires opérationnel : OFII, Pôle Emploi, Casnav, Fédération des CSC, UDAF, services de la ville, autres partenaires institutionnels (URSIEA, ORIV, Migration Santé...)

Le but est de construire un cadre harmonisé et une culture commune pour atteindre des objectifs opérationnels communs : faciliter les suites de parcours, faciliter l'orientation et l'accès à l'offre de formation, améliorer la visibilité et la compréhension des actions de formation.

### **Présentation d'un outil existant : PAROL : Cécile Nasset, Chargée de mission du GIP FCIP Alsace**

PAROL est une plateforme de ressources pour la maîtrise du français et des compétences de base en Région Grand Est. Elle s'adresse aux travailleurs sociaux, aux structures d'accueil, d'orientation, d'insertion ou de formation linguistique.. Elle permet d'aider à l'élaboration des parcours de formation. On y trouve des coordonnées sur les structures, les actions proposées par ces structures, des ressources informatives (lexique, éléments de compréhension), ainsi que des ressources pédagogiques (notamment des sélections de sites Internet pour les publics, afin de continuer les apprentissages en ligne.

Dans le cadre de la Plateforme de maîtrise du français, des séances d'information collective sur l'utilisation de cet outil seront proposées sur les 4 zones du département :

- Eurométropole de Strasbourg,
- Zone Nord (Haguenau, Wissembourg),
- Zone Ouest (Molsheim, Saverne),
- Zone Sud (Erstein, Sélestat).

### **La professionnalisation des intervenants :**

Il s'agit d'une des missions historiques portée par le GIP FCIP Alsace, Pôle Appui aux politiques publiques (anciennement service CRAPT CARRLI).

Dans le cadre de la Plateforme départementale de maîtrise du français, il s'agit de proposer des modules de professionnalisation sur :

- les fondamentaux de l'animation d'ateliers sociolinguistiques. Il s'agit d'un cycle de 3,5 jours intitulé « Insertion par la langue française »
- des modules thématiques pour favoriser à terme les actions visant l'emploi et l'insertion : animer un atelier pré-emploi / animer un atelier Accompagnement à la parentalité, connaître et utiliser le Cadre Européen Commun de Référence
- des modules concernant l'inclusion numérique sur le fonctionnement de base d'un ordinateur (ateliers clavier – souris) et sur le développement de l'autonomie dans les démarches administratives dématérialisées (atelier Démarches en ligne)

Ces propositions d'animation sont bien entendu adaptables aux besoins exprimés sur le terrain par les intervenants et les bénévoles.

Nous proposons également du conseil-appui aux groupes de bénévoles nouvellement constitués, notamment dans les zones rurales du département, pour la mise en place d'ateliers de français fonctionnels répondant aux besoins des usagers

### **Le Portail usager numérique : Mme Estella Klein, Adjointe au Directeur de Projet Politique de la ville, ville de Strasbourg et EMS**

L'Eurométropole de Strasbourg (EMS) a lancé une étude en janvier 2017 menée par un cabinet d'audit, pour la proposition d'une stratégie partagée « Vers des parcours cohérents d'apprentissage du français sur l'Eurométropole ».

L'objectif était de renforcer la mise en réseau, une communication plus claire envers les usagers et prendre en compte les apprentissages formels et informels.

Le scénario final retenu est une plateforme à destination des usagers, avec une inscription via une connexion Internet. Il s'agit de faciliter l'accès aux actions de formation aux usagers et de mieux maîtriser la

gestion des listes d'attente. Cet outil doit également permettre d'harmoniser les tests de positionnement. Il va faire l'objet d'une préfiguration par un prototype soumis à consultation et testé par les acteurs opérationnels.

Cependant, cet outil ne doit pas laisser l'utilisateur en autonomie face au numérique. Il a pour objectif d'être utilisé par des locuteurs de différentes langues et dans différents lieux tels que les bibliothèques, les CSC, les CMS .....

### **Temps d'échanges avec la salle**

**Collectif de structures linguistiques** représenté par la Fédération des CSC et les associations Contact et Promotion et Plurielles : la maîtrise du français est importante, c'est pour cela qu'il faut mobiliser et rassembler les savoir-faire. Le collectif demande qu'au-delà de la présentation du portail numérique, il puisse participer à la mise en place des fonctionnalités de l'outil et des usages par les publics. Le collectif souligne la faible maîtrise du français pour les publics concernés et demande à être associé à la réflexion et aux propositions sur les fonctionnalités de la maquette.

Estella Klein : C'est ce qui est prévu dans la consultation. Les publics ont été associés l'année dernière, il en sera de même sur les fonctionnalités. Dans un premier temps, il y a une phase de préfiguration de l'outil, puis dans un deuxième temps de réalisation de ce qui a été créé ou envisagé.

La phase de consultation est prévue, l'étude commencera vers février. Elle associera aussi le GIP FCIP. L'objectif est d'intégrer le portail usager au fonctionnement de la Plateforme départementale.

**Responsable de formation à l'Union féminine civique et sociale-familles rurales** : qui peut s'inscrire sur le portail numérique ? N'importe quel demandeur le peut-il ? Qu'en est-il de la protection des données individuelles ? Actuellement il n'y a pas de sélection parmi les personnes apprenantes. Les associations s'inquiètent que le nouveau dispositif puisse exclure certaines personnes.

Estella Klein : L'idée n'est pas d'exclure mais d'avoir un outil utilisé par les usagers, avec un accès possible dans n'importe quel service (bibliothèque, CMS ...). La protection des données est obligatoire et l'outil doit être validé dans ce domaine. Il devrait donner accès à des vidéos et des informations telles que l'organisation de cafés contacts, d'événements sociaux ou culturels où pratiquer le français. La plateforme doit permettre de faciliter l'accessibilité à l'apprentissage de la langue française.

**CSC Koenigshoffen** : L'association a participé activement à l'étude, comme les autres structures, mais relève le fait qu'elles ont eu le sentiment de ne pas être réellement partie prenante dans le choix du scénario retenu et présenté au final le 9 mai 2017.

Mme Dreyssé : Ce sujet sera repris en table ronde. Le 9 mai, différents scénarios ont été présentés. Ils étaient tous intéressants. La plateforme n'est qu'un outil, qui va permettre de créer une mise en réseau.

### **TABLE-RONDE : L'accueil et l'intégration des personnes d'origine étrangère en lien avec l'apprentissage du français, sur le territoire du Bas-Rhin**

Animateur : Jean-Claude Beacco, Professeur émérite de linguistique et de didactique des langues et des cultures, Université Sorbonne nouvelle

#### Participants :

- Mme Corinne Gautherin, Directrice Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale du Bas-Rhin
- Mme Dany Schitter, Présidente de l'association Trampoline Molsheim
- Mme Danielle Diligent, vice-présidente du Conseil départemental 67 chargée de ...
- Mme Marie-Dominique Dreyssé, adjointe au Maire de la Ville de Strasbourg
- Mme Sandra Autier, éducatrice spécialisée et bénévole de cours de français, Arsea château d'Angleterre
- Mme Laure Canaple, chargée des publics à l'association Stimultania
- M. Jacques Buisson, Président de la CAF du Bas-Rhin

M. Beacco est le concepteur du référentiel A1.1. Il participe depuis 20 ans aux réflexions du Conseil de l'Europe sur l'apprentissage des langues.

La création de la plateforme correspond à une volonté identifiée par les conseils économiques, sociaux et environnementaux, sur la question de la dispersion de l'offre de formation. Il s'agit d'une initiative nécessaire. M. Beacco explique que même de « bons francophones » ne partagent pas forcément les valeurs de la république et inversement, la relation langue/valeurs est d'une forte complexité. L'apprentissage de la langue du pays d'accueil est une nécessité afin de sortir de la marginalisation et de permettre aux individus de recommencer un parcours. Pour les nouveaux arrivants, la langue française s'impose à eux. L'intégration, c'est comment la société d'accueil intègre les nouveaux venus et comment les nouveaux venus intègrent une langue dans leurs ressources langagières.

La société tente de créer de « la bienveillance généralisée ». Celle-ci nécessite un effort éducatif de la société d'accueil afin de comprendre la diversité langagière, la multiplicité des langues. Cela contribue à l'accueil et à une bonne réception des allophones.

Du point de vue des personnes qui arrivent, les appropriations successives vont dépendre de la manière dont ils vont construire leur projet langagier. Tout le monde ne veut pas apprendre le français et pas de la même manière ou pour la même fin. Cela entraîne la présence ou l'absence lors des formations et des attitudes différentes. Les personnes qui sont accueillies ont des projets de vie langagiers qui sont les leurs et leur posture conditionne le parcours d'apprentissage. Ils doivent être compris et pris en compte : quelles sont les langues qu'ils ont à leur disposition ? Il faut légitimer ces langues, en les faisant entendre.

Chacun a une stratégie identitaire. Le français est un moyen mais aussi une forme de création des appartenances culturelles et sociales. Certains peuvent tenir cette langue à distance, ils ne sont par exemple pas preneurs de la justesse de prononciation. D'autres considèrent qu'ils ont besoin de ressources langagières pour la communication. Il faut savoir si pour ces personnes le français devient une langue d'adoption, qui va devenir co-identitaire.

La transmission des langues est un élément important : par exemple la transmission de la langue des migrants polonais ne s'est pas faite alors même qu'aujourd'hui, la Pologne joue un rôle important dans le commerce. La co-identité langagière doit devenir un objectif.

Cela peut avoir des conséquences techniques, organisationnelles. La mise en réseau est indispensable.

### **Mme Gautherin : les objectifs et moyens de la Plateforme de maîtrise du français**

Les objectifs de la plateforme sont de mieux identifier et coordonner les parcours de formation qui peuvent exister. L'offre de formation est conséquente sur le territoire départemental, elle est associative mais aussi professionnelle (organismes de formation, Pôle emploi) mais non coordonnée. Les moyens de financement sont à la baisse, ce qui a mené à une réflexion de coordination en termes d'efficience.

Au niveau du département du Bas-Rhin les acteurs institutionnels ont cherché à innover et à identifier tout ce qui pouvait se faire. Le soutien à la parentalité était indispensable, ainsi que le suivi en tant que citoyen, demandeur d'emploi, ou pour les personnes en attente de soins, etc. Cette vision collective apparaissait comme un puzzle.

L'idée est de mettre en place une cohérence départementale avec une stratégie commune pour tous les intervenants. Pour cela il faut avoir une meilleure visibilité de toutes les actions de formation linguistiques proposées. L'objectif est aussi de mailler tout le territoire, avec le besoin d'identifier le public qu'il faut accompagner. L'instance est multipartenariale avec des moyens financiers en commun. Elle vise à professionnaliser l'ensemble des intervenants, pour pouvoir informer et former. L'action est au service des partenaires, qui va permettre au public de progresser. L'interrogation porte sur la pertinence de ce que l'on propose, afin de faire progresser ce public pour lui offrir un accès aux droits, ainsi qu'une insertion professionnelle et une intégration durable.

### **Dany Schitter : apprentissage du français sur le territoire de Molsheim et alentours**

Dany Schitter, Présidente de l'association Trampoline, a été institutrice durant 37 ans.

L'association est née le 2 juin 1997. Elle accueille le public français et étranger à partir de 16 ans. Elle a trouvé sa place dans le paysage environnant. Son siège est à Molsheim, il y a aussi un point d'accueil à

Schirmeck. Le succès de l'association réside dans les différents choix qu'elle a pu faire : elle propose un accompagnement gratuit, sans quota d'heures, avec des horaires adaptés aux besoins des personnes. C'est une réponse de proximité qui offre une aide à domicile pour ceux ayant des problèmes de déplacement et qui utilise une pédagogie naturelle, axée sur les centres d'intérêt des personnes : leur vie quotidienne, leur famille, leur profession. Des cours collectifs sont aussi donnés à Schirmeck et à Molsheim. Depuis la création, environ 900 personnes ont été accompagnées, originaires de 84 pays différents (705 étrangers et 200 Français). En 2017, 180 personnes ont été accompagnées, dont 33 personnes réfugiées. Le réseau de Trampoline s'étend sur 85 villes et villages dans l'ouest du département et jusqu'à Strasbourg

Les accompagnants sont tous bénévoles. Les séances sont au minimum d'1h30 par semaine. Les qualités requises pour accompagner sont l'écoute, la compréhension et une capacité à créer une relation simple et amicale. L'accompagnement est tout autant psychologique que pédagogique. Pour chaque personne prise en charge, le référent prépare un suivi personnalisé (utilisation des savoirs, mémoire, encouragements). Les progrès sont plus rapides qu'en groupe. En complément, les bénévoles utilisent internet et des livres pédagogiques. En juin 1997 l'association comptait 5 bénévoles ; en 20 ans, plus de 130 ont passé 1 an ou plus auprès des apprenants. Aujourd'hui, l'association se compose de 85 bénévoles.

Depuis 2015 dans le cadre d'un partenariat avec Orange, 2 personnes en pré-retraite effectuent un mi-temps à l'association. Les profils des bénévoles sont divers : ce sont des enseignants retraités ou des professionnels en activité (ex : infirmières, employées de bureau, assistantes sociales, bibliothécaires, etc)

La réussite de Trampoline tient aussi au référent, qui prend en charge l'accueil, selon profil de chacun. Il s'agit d'un véritable emploi à mi-temps. Afin de prévoir le développement ou le remplacement du référent (en l'occurrence Dany Schitter), il faudrait mettre en place une personne détachée et rémunérée. Les appels sont de plus en plus importants. Le public vient de l'ensemble du département mais quelques personnes viennent aussi de Colmar.

#### **M.Beacco : structuration du réseau sur le Bas-Rhin**

M. Beacco souligne la diversité du maillage du territoire, beaucoup d'apprenants s'étant installés aux environs de l'EMS.

Au niveau du département, il souligne la problématique de l'accès au droit sur les territoires ruraux.

Est-ce que le refus d'apprendre le français est généré par la difficulté d'apprentissage ou bien par la crainte de la remise en cause d'une identité vue comme monolithique ? Il y a une peur de mettre son identité en péril avec l'apprentissage d'une nouvelle langue. M. Beacco évoque le manque de données sur le sujet. Comment amener les apprenants à considérer qu'ils peuvent apprendre une langue sans conséquences fortes sur qui ils sont et ce qu'ils aiment. Il est important d'ouvrir des pistes de réflexion et des recherches sur le sujet.

#### **Mme Diligent**

Ce n'est pas la mission directe du Département d'apprendre la langue française mais la maîtrise de celle-ci, notamment pour les bénéficiaires du RSA, est liée aux politiques d'insertion socio-professionnelle. Le département s'est donc engagé aux côtés de l'État et des autres partenaires pour financer la plateforme dans le cadre du fond d'appui aux politiques d'insertion(FAPI).

Mme Diligent évoque un levier potentiel : la Commission de liaison et de coordination, qui permet un échange d'informations entre travailleurs sociaux entre les différentes collectivités locales.

Elle rappelle l'importance de l'accès aux droits pour les bénéficiaires du RSA : ils sont les premières victimes d'une maîtrise insuffisante de la langue. Lire un planning ou prendre le train est difficile par exemple pour des personnes analphabètes. En outre, certaines situations témoignent de publics refusant d'apprendre la langue française. Les difficultés sont tellement immenses qu'ils ne parviennent pas à s'intégrer. Mme Diligent rappelle que le RSA n'est pas fait pour être une pension durable, mais un soutien passager avant reprise d'une activité, encore faut-il maîtriser le français.

#### **M.Beacco : au niveau de la ville de Strasbourg, pourquoi l'EMS intervient-elle dans le champ de cette offre ?**

### **Mme Dreyssé :**

L'EMS est engagée dans une réflexion, amplifiée dès 2015. Elle soutient et finance des associations dans l'accompagnement sociolinguistique depuis de nombreuses années. Mais la difficulté est de mieux comprendre pourquoi il existe si peu de coordination. Dans le Bas-Rhin 70 % des primo-arrivants sont arrivés à Strasbourg. Au niveau du département, ce sont 130 communes qui ont accueilli au moins un primo-arrivant en 2016. Lorsque le maire de Strasbourg a lancé un appel auprès des citoyens pour l'accueil des réfugiés, 500 personnes ont répondu favorablement. Un quart d'entre eux souhaitait se lancer dans l'animation d'ateliers de français.

Dans la politique de la ville, la question du français est transversale pour l'accès aux droits et l'EMS adhère à la volonté de l'Etat de faire coordonner l'apprentissage de la langue française par le département.

Deux axes forts ont été définis : la coordination et la professionnalisation des acteurs. L'utilisateur doit pouvoir s'y reconnaître. Il existe une inégalité de traitement pour les publics, au niveau de l'information : l'accès à l'information favorise le parcours d'apprentissage. Un public chasse l'autre. Pour l'apprenant, le français est un moyen d'accéder à plus d'autonomie, au suivi de la scolarisation des enfants, à la socialisation, etc. Une étude devrait permettre de capitaliser ce qui a déjà été fait.

Mme Dreyssé propose de créer un « label » de professionnalisation pour les bénévoles dans les structures, afin d'augmenter le nombre des intervenants se formant aux techniques et outils de l'apprentissage du français. Elle rappelle que des actions collectives existent déjà et sont menées autour d'ateliers d'écritures, notamment dans des CMS.

### **M.Beacco donne la parole à Mme Autier, éducatrice spécialisée ayant suivi un cycle de professionnalisation à l'animation d'ateliers de français**

Que veut dire former un bénévole ? Comment rendre les bénévoles plus efficaces sans qu'ils deviennent des formateurs qualifiés à proprement parler ?

### **Sandra Autier : la posture du primo-bénévole et les besoins en professionnalisation**

Mme Sandra Autier est éducatrice spécialisée à l'ARSEA, Château d'Angleterre.

Pour la plupart des jeunes accueillis (18-23 ans), la langue française n'est pas la langue maternelle. La non maîtrise de la langue est un frein à leur recherche d'emploi. Mais souvent ils se trouvent sur liste d'attente pour intégrer une action de formation. Pour les éducateurs, comment mobiliser les jeunes, sachant que l'apprentissage du français n'est pas une fin en soi : il permet de réussir sa formation, de trouver un emploi, un logement...

Pour répondre aux besoins de ces jeunes, Mme Autier a souhaité suivre le module sur les fondamentaux de l'animation de cours de français. Il s'agit d'un cycle de 7 demi-journées intitulé « Insertion par la langue française ». Cela lui a permis non seulement d'acquérir des méthodologies actives basées sur la communication, mais aussi d'échanger avec d'autres « primo-bénévoles » ayant les mêmes problématiques de gestion de groupe et d'hétérogénéité des niveaux. Le cycle a permis d'identifier l'importance de proposer un contenu pertinent, différent du parcours scolaire. Il faut d'abord identifier le niveau et les besoins de l'apprenant. Les groupes sont hétérogènes: la formation a donné des outils pour scinder les apprenants en groupes homogènes. La question de la place donnée aux apprentissages de l'oral est posée.

A la suite de ce cycle de professionnalisation, Mme Autier a monté pour les jeunes de sa structure un atelier de français sur des horaires de fin de journée, avec le renfort de 2 bénévoles auxquels elle a transmis les acquis de sa formation.

**M.Beacco donne la parole à Laure Canaple, chargée des publics à l'association Stimultania, pour la présentation d'un outil innovant : un jeu de carte pour favoriser l'expression orale à partir de photographie du monde du travail : « Images et Mots du travail »**

### **Laure Canaple**

STIMULTANIA présente des actions fortes, avec une perpétuelle recherche d'innovation, et développe de nombreuses actions d'ateliers de photographie et d'éducation par l'image.

Mme Canaple est chargée des publics et anime également des ateliers sociolinguistiques pour des publics en apprentissage du français, avec le support de l'outil « les mots du clic ».

Il s'agit de jeux de cartes illustrées avec des mots. Le travail se décompose en 3 phases : la description de l'image, l'étude du rapport espace-temps, et l'intention de l'artiste. Il se termine par un travail d'écriture. L'outil a été conçu en 2013. Il favorise la lecture critique. Il est reconnu dans le champ de l'éducation à l'image auprès de publics allophones. Il s'agit d'un exemple de pédagogie informelle, qui fait appel aussi à la sensibilité artistique, qui favorise la rencontre, le retour d'expérience autour de la photo et qui développe la confiance en soi. La photo artistique permet d'aborder un sujet de société de manière abordable et synthétique.

En 2017, environ 250 personnes ont participé à cet atelier.

Mme Canaple présente aussi un cycle d'atelier : « Images et mots du travail », dont l'idée est de venir en complément d'une formation linguistique et de proposer une action à visée de préparation à l'insertion professionnelle. L'activité de groupe permet la pratique orale du français. Elle met en avant des valeurs républicaines : droit du travail, accès des femmes à l'emploi. C'est un cycle de 6 ateliers avec 3 séquences thématiques successives, dont le champ lexical des mots du travail et des gestes et postures professionnelles.

## **M.Beacco donne la parole à M. Buisson, Président de la CAF**

### **M. Buisson, Président de la CAF**

Les objectifs de la CAF en lien avec la Plateforme sont de favoriser l'exercice de la parentalité, l'accès aux droits et l'éducation numérique.

Les CAF ont des missions au service des familles, mais elles doivent prioriser leurs actions. La participation à la plateforme a été motivée par quatre raisons :

- les CAF ont une mission de versement des allocations. Or, il est plus facile de traiter ces dossiers si les personnes demandeuses comprennent les démarches.
- l'allocataire est de plus en plus impliqué dans la réalisation des démarches (cf démarches en ligne)
- les CAF définissent des politiques familiales sur le territoire. Or, les rôles des membres d'une famille sont perturbés lorsque les enfants apprennent la langue plus vite que leurs parents. Ils jouent alors un rôle de tuteur dans les démarches administratives auprès de leurs parents, rôle qui n'a pas à leur être dévolu.
- les CAF ont un partenariat fort avec le réseau des CSC, afin d'aider les publics sur les territoires et dans les quartiers. Ils ont été sollicités pour mettre en œuvre des moyens complémentaires. Leur proposition a été d'apporter un soutien aux acteurs par un meilleur accompagnement des bénévoles qui interviennent sur le champ de l'intégration linguistique.

Les CAF cependant sont soumises à des conventions d'objectifs et de gestion, et l'apprentissage de la langue française n'en fait actuellement pas partie .

### **M. Beacco : conclusion**

Des outils existent et peuvent aider les intervenants des ASL. Les apprenants resteront davantage dans les ateliers s'ils se rendent compte que ce qu'ils apprennent est utile à court terme : ils doivent pouvoir réaliser un retour sur investissement immédiat, avec des apprentissages directement visibles.

M. Beacco transmet des informations sur des ressources utiles, accessibles depuis le site du Conseil de l'Europe : la page ILMA, (sur l'Intégration linguistique des migrants adultes) permet de télécharger des notices d'informations, des documents de cadrage sur les principes à mettre en place pour l'organisation des formations. L'apprentissage est davantage axé sur le sociologique plutôt que le purement linguistique. Il existe une « Boîte à outils des volontaires », récemment mise en ligne, qui présente des fiches pédagogiques d'animation destinées aux bénévoles (flyer disponible à l'entrée de la salle – site [www.coe.int/lang-refugees](http://www.coe.int/lang-refugees) )

Un site suisse, la FIDE, propose également des ressources pédagogiques avec des scénarios sociaux (courses, poste, bibliothèque, etc).



## 16h10 - échanges avec la salle

**Foyer L'Etage** : ils ont mis en place des ateliers sociolinguistiques pour leurs publics en grande précarité, avec une équipe d'environ 15 bénévoles. M. Farzan souligne l'importance du travail du GIP FCIP sur la professionnalisation des bénévoles. Les modules proposés permettent aussi des rencontres régulières entre les intervenants afin de leur permettre de dialoguer. Cela aide à transmettre une continuité de motivation.

**Contact et promotion** : la question de la continuité des apprentissages a été soulevée dans la présentation de la Plateforme. Avez-vous pensé aux cours qui finissent en juin et reprennent au mieux en octobre ? Quelles solutions envisagez-vous pour maintenir des ateliers pendant l'été ?

M. Beacco : C'est aussi un problème d'organisation et de coordination. Il est possible d'y trouver des réponses en créant des synergies plus fortes. Les usagers sont peut-être plus disponibles durant cette période.

Lupovino : on a beaucoup entendu parler jusqu'ici de la professionnalisation des bénévoles. Il ne faudrait pas oublier pour autant les formateurs professionnels. L'existence, la place et le statut des professionnels pose question : précarité, contrats CDD, mi-temps cumulés dans différentes structures... Comment la pérennisation des contrats des formateurs salariés est-elle envisagée ?

Corinne Gautherin : oui, ces problématiques de l'emploi en FLE sont constatées. C'est un enjeu dont les partenaires institutionnels sont conscients.

## Horizon Amitié

La question est reposée d'une offre potentielle pouvant se poursuivre l'été. Il y aura des problèmes d'absentéisme liés aux activités familiales (garde des enfants, gestion des enfants, départs).

M. Beacco : il existe effectivement une volonté de pouvoir offrir des espaces informels, conviviaux et citoyens aux publics, notamment en été, pour remplacer l'offre de cours peu présente.

M. Buisson : certains établissements multi-accueil permettent un accueil des enfants à moindre coût (cf PSU)

Corinne Gautherin : aujourd'hui, le cadre est en train d'être posé. On est dans une démarche qui démarre. Il s'agit de ne pas mettre la barre trop haute afin de pouvoir avancer collectivement. S'il y a des réponses à apporter, il faut y réfléchir. Le but est de travailler dans la transversalité. La Plateforme est en attente d'une force de proposition de la part des associations et des réseaux, afin d'avancer ensemble vers des solutions partagées

**Formatrice en auto-entreprise** : ne pas oublier le soutien financier pour les professionnels. Qu'en est-il du marché FLE à visée professionnelle habituellement lancé en fin d'année par la Ville ?

Estella Klein : La ville soutient le FLE à visée socio professionnelle. Le marché public sera lancé prochainement.

## 16h30 - Clôture

Mme Idiri remercie les différents participants de la table ronde et les interventions du public.

Le travail qui est actuellement mené est très novateur. Il s'agit d'une expérimentation locale qui est unique en France. La volonté est que les personnes puissent accéder à l'ensemble de leurs droits et à la citoyenneté, dans le respect de la dignité langagière de chacun des individus. Les compétences linguistiques des allophones sont valorisables.

Mme Idiri rappelle qu'il faut s'adapter à leurs besoins, à leurs demandes.

Comme l'a indiqué M. le Président de la CAF, les enfants n'ont pas à faire le lien entre l'administration et leurs parents, car ils ne sont alors plus dans leur rôle d'enfant. Il faut chercher à les préserver.

Il est à retenir de ces échanges qui ont été riches que tous les participants regardent dans la même direction, avec l'envie d'avancer ensemble sur des objectifs communs.

La Directrice Départementale Déléguée  
de la Cohésion Sociale du Bas-Rhin



Corinne GAUTHERIN